



Degats suite location saisonniere

Par **maman1992**, le **27/08/2013** à **12:04**

bonjour a tous

je loue ma maison l'été à des touristes
en location saisonnières

j'ai un problème avec des locataires:

en effet lors de l'état des lieux de sortie j'ai remarqué quelques taches sur le canapé blanc en cuir mais je ne me suis pas penchée dessus donc j'ai rien noté sur EDL de sortie. lorsqu'ils sont partis j'ai pu constater qu'ils avaient abîmé le canapé en frottant avec un tampon à recuré très vraisemblablement; le cuir est abîmé sur environ un cercle de 10 cm

les ayant contactés par mail ils nient les faits

j'avais fait un état des lieux d'entrée et de sortie qu'ils ont signé et que je possède mais je n'ai pas remis de copie de l'état des lieux de sortie signée de main. puis je faire quelque chose au vu qu'ils n'ont pas d'EDL de sortie signés, qu'ils nient les faits, que l'état des lieux d'entrée signé stipule que le canapé est en très bon état?

Par **Lag0**, le **27/08/2013** à **13:10**

Bonjour,

Vous pourriez rajouter des choses sur l'état des lieux puisque le locataire n'a pas de double, mais ça ne serait pas très honnête...

Par **maman1992**, le **27/08/2013** à **13:24**

bonjour lag0

je peux vous assurer qu'ils ont réellement abîmé ce canapé en cuir qui coûte très cher. Je préférerais qu'ils fassent jouer leur responsabilité civile bien sûr, mais vu qu'ils nient la voir tacher avec du vernis à ongles et l'avoir aussi éraflé, je ne vois pas d'autres solutions. Qu'en pensez-vous?

Ils avaient aussi cassé un plat, mais dit-on qu'on n'a pas trouvé le même, on l'a pas remplacé!! Et ils ont tout abîmé aussi le lavabo qui présentait une grosse tache blanche (j'avais pris ça pour du dentifrice), mais j'ai eu un mal fou à l'enlever et cette tache avait même érodé l'émail du lavabo.